



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 15 avril 2021]

Date de la convocation

9 avril 2021

Date d'affichage

16 avril 2021

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Procurations : 3

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Thierry BODDI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Corinne DARMANI, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Isabelle BEAUVAIS, Monique GUILLE, Alice GAUTREAU

Absents :

N° 45/ 2021

Secrétaire de séance : Claire VILLENEUVE

OBJET DE DELIBERATION : Réaménagement du Quartier Lentajou : révision de l'autorisation de programme

Par délibération du 2 juin 2020, une autorisation de programme pour les travaux de réaménagement du quartier de Lentajou a été créée avec les crédits de paiements associés.

Il est proposé au Conseil Municipal de réviser l'autorisation de programme et de modifier les crédits de paiement de la manière suivante :

Nom du programme	N° opération	Montant des AP		Crédits de paiement annuels			
		Montant AP initial	Montant de l'AP révisée	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/20)	2021	2022	2023
Quartier Lentajou	948	1 760 000,00	1 800 000,00	109 470,21	334 947,54	1 155 900,00	199 682,25

VOTE : 1 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'autorisation de programme présentée ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 16 avril 2021